

# VOTRE RÉGION

**ANTHON** | Sur une plateforme d'élevage

## Trop de veaux, selon l'association Adeni

Dans un communiqué diffusé dans la commune, l'association dénonce « 400 veaux engraisés en illégalité » dans l'exploitation du Gaec Saint-Louis, à Anthon. L'affirmation émane de l'Association de défense environnementale du Nord-Isère (Adeni). « Nous sommes contrôlés régulièrement. On ne nous a jamais fait la moindre remarque », renvoie l'exploitant.

À l'origine de cette accusation, l'Adeni estime que le Gaec Saint-Louis abrite jusqu'à « 800 veaux en capacité maximale », dit son président Yves Bellon, sans « arrêté préfectoral préalable ». Car, rappelle l'Adeni, « l'activité d'élevage de veaux et bovins à l'engraissement est soumise au régime de l'autorisation d'exploitation dès lors que l'on dépasse 400 têtes de bétail destinées à la boucherie ».

L'association explique avoir « interpellé la mairie fin 2015, début 2016 par rapport à la présence de ce nombre de bêtes » puis

avoir saisi la « direction départementale de la protection des populations à l'été 2016 pour obtenir la preuve de l'existence de cette autorisation ». Yves Bellon : « Pour cela, il aurait fallu une enquête publique. Or il n'y en a pas eu... »

### « La transparence est totale »

Pierre Jargot, qui exploite le Gaec Saint-Louis à Anthon, indique « préparer une réponse, » ajoutant : « Nous n'en resterons pas là ».

Il observe : « Nous n'avons rien à cacher. La direction départementale de protection des populations est tout à fait au courant. La transparence est totale. L'association est hors de son champ de compétence, et quand on n'est pas compétent, on s'abstient. On surfe sur cette vague de peur des animaux engraisés en toute illégalité. »